**ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE (H/F)**

*Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3ème ville de l’Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l’attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.*

*Engagée dans l’amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l’environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !*

* MISSIONS GENERALES :

Participe à l’élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Accueil et anime des groupes d’enfants en activités éducatives. Participe à l’encadrement des enfants pendant le temps méridien, les temps périscolaires et extrascolaires.

* ATTRIBUTIONS PERMANENTES / ACTIVITES PRINICIPALES :

Adhérer et mettre en œuvre le projet pédagogique du centre de loisirs et des accueils périscolaires et extra-scolaires, en lien direct avec le PEDT.

Organisation d'un projet périscolaire

* Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif garantissant une continuité éducative
* Gérer et organiser les accueils en centre de loisirs et garderies périscolaires
* Analyser, formaliser et budgéter le projet d'activités
* Construire et développer une démarche coopérative de projet
* Prendre en compte les différences des enfants
* Prendre en compte le développement durable dans l'élaboration du projet d'activités

|  |
| --- |
| Animation d'un cycle d'activités périscolaires |
| * Encadrer des activités éducatives et les associer aux différents cycles d'enseignement
* Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines (sportives, manuelles, culturelles, …)
* Bâtir des séances et supports d'animation
* Coordonner les temps d'animation en fonction du temps scolaire
* Répertorier les matériaux nécessaires à l'activité
* Ajuster les dépenses liées aux activités
* Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement
* Mettre en valeur son savoir-faire
 |
| Prise en charge des enfants et encadrement des animations |
| * Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités
* Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
* Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable
* Travailler en équipe sur le temps de la pause
* Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaires
* Collaborer et assurer l'interface avec les professionnels de la restauration scolaire
 |
| Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents |
| * Dialoguer avec les parents et les enfants (individuellement, collectivement)
* Dialoguer avec les acteurs éducatifs
* Concevoir et mettre en forme des supports écrits, des outils
* Co-construire, formaliser et animer des projets individuels ou collectifs d'animations
 |

Entretien/ rangement

* Assurer et suivre le rangement, l’entretien du matériel utilisé, répertorier les besoins et en informer l’adjointe.
* Maintenir les salles en bon état (rangement, passer le balai et nettoyer les tables en fin d’activité).
* Mettre en place et suivre le classeur avec copie de tous les dossiers des enfants (accueil périscolaire).

Transport scolaire

* Assurer le ramassage scolaire des enfants le matin, le midi et le soir
* Veiller à la sécurité des enfants dans le bus et à la sortie du bus (enfants attachés, dépose sécurisée)
* Effectuer un pointage rigoureux des enfants prenant le bus (inscription obligatoire, pointage tablette)
* ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie en collectivité.

Rôle moteur et de formation auprès des animateurs saisonniers et des stagiaires.

* MARGE D’AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

L’animateur est responsable de l’ensemble de ces tâches et missions sous contrôle et vis-à-vis du responsable des accueils éducatifs ou de ses adjointes.

Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités en adéquation avec le projet pédagogique.

Responsable de la sécurité des enfants

* QUALIFICATION ET/OU FORMATIONS REQUISES : (SAVOIR)

CADRE D’EMPLOI DU POSTE : Adjoints d’animation (catégorie B ou C, Filière Animation)

DIPLOME : **BAFA et ou CAP Petite Enfance ou équivalence BAFA**

EXPERIENCE REQUISE : **dans l’animation**

* AVANTAGES :

- Ticket restaurant – CNAS

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30